

VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

MUNICIPAUX

EN EXERCICE: PRÉSENTS : REPRESENTES: 09

DATE DE LA CONVOCATION:

Le 16 mai 2023

PUBLICATION SITE INTERNET: Le 26 mai 2023

29 20 Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO. Mme Agnès CHEVALIER-GACHET. Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.

Étaient représentés : M. Emmanuel LOMBARD avant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Gérard RUFFIER-MONET ayant donné pouvoir à Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, M. Franck SOUQUET-. GRUMEY ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Jean-Pierre PLAISANCE à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.

Délibération n°30 Rapporteur: M. Michel CHEVALLIER

Objet : Convention entre la Ville d'Ugine et la société UGITECH pour la récupération et le transfert de la chaleur fatale industrielle et pour le chauffage de bâtiments Ugitech par les réseaux de chaleur urbain

La Ville d'Ugine en partenariat avec UGITECH a souhaité récupérer la chaleur fatale issue du processus de production industrielle afin de la valoriser dans le réseau de chaleur au bénéficie des usagers raccordés, voire de nouveaux usagers.

Ce projet nécessitant certains travaux sur le site d'UGITECH et sur les réseaux appartenant à la Ville d'Ugine, des consultations ont donc été engagées en juillet 2020 et février 2021.

Par délibération en date du 21 septembre 2020, le Conseil Municipal autorisait M. le Maire à signer le marché de conception réalisation avec la société CORETEC.

Par délibération en date du 22 mars 2021, le Conseil Municipal autorisait M. le Maire à signer les marchés d'extension sur réseau de chaleur avec le groupement MARTOIA/BASSO et la société Laurent LANARO.

Aujourd'hui, il convient de définir les différentes conditions selon lesquelles la Ville d'Ugine pourra récupérer la chaleur fatale issu des fumées des deux cheminées des Fours d'UGITECH pour la réinjecter sous forme de chaleur dans le réseau de chauffage urbain de la Commune.

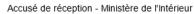
Pour ce faire, il y a lieu d'établir une convention avec la société UGITECH selon le projet joint en annexe.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 26 voix pour et 3 abstentions (Mme Audine FRECKMANN ayant le pouvoir de M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET) autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec la société UGITECH relative la récupération et le transfert de la chaleur fatale industrielle, et toute acte afférent à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire.

Michel Chevallier, Adjoint au Maire



073-217303031-20230522-20230522_DE30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023 Publication : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

